

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2025-04-003

L'an deux mille vingt-cinq et le 10 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 28 mars 2025, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Emilie BOULET, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Agnès DELCOR, Laetitia TISSEYRE, Ludovic THIVOLLE, Mathieu GARRIGUE, Virginie SPITZ

Absents :

Mme Angélique FOUSTER donne procuration à Mme Laetitia TISSEYRE

M. Quentin FALCOZ donne procuration à M. Christian PALLARES

Monsieur Eric CHARRE a été élu secrétaire de séance.

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024
BUDGET PRINCIPAL**

VU le Compte Administratif 2024 et le compte de gestion 2024 du budget principal,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.

CONSTATANT que le compte administratif 2024 présente un excédent de fonctionnement.

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL		
Fonctionnement	+	234 201,42 €
Investissement	+	26 060,87 €
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT ANNEE 2024		
Recettes	+	171 229,00 €
Dépenses	-	196 476,00 €
Déficit Restes à Réaliser		- 25 247,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT AU BP 2025		
Résultat année 2024 Investissement	+	26 060,87 €
Solde des restes à réaliser 2024	-	25 247,00 €
Besoin de financement		+ 813,67 €
Résultat année 2024 fonctionnement	+	234 201,42 €
Report sur 002 fonctionnement Année 2025		14 201,42 €
Affectation en réserves R 1068 investissement Année 2025		220 000,00 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

**Monsieur Le Maire
Christian PALLARES**

Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20250410-202504003-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

